



PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 15 JANVIER 2015 À 19H30 À L'HÔTEL DE VILLE DE RICHELIEU, SITUÉ AU 200 BOUL. RICHELIEU À RICHELIEU

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la Ville de Chambly
Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la Ville de Richelieu
Monsieur Jacques Ladouceur, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Madame Anne Poussard, administratrice, Ville de Carignan
Monsieur Richard Tétreault, administrateur, Ville de Chambly

Sont également présents :

Mme Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Mme Laurence Clair, chargée de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, Société Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Nomination de l'exécutif 2015;
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire 15 janvier 2015;
- 1.3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 décembre 2014;
- 1.4. Adoption des comptes à payer du mois de décembre 2014;
- 1.5. Mandat à Gestrans pour la coordination du projet SAEIV au cours de l'année 2015;
- 1.6. Résolution concernant le service à la clientèle pour la fin de semaine;
- 1.7. Résolution concernant la reconduction du mandat de l'inspecteur de réseau;
- 1.8. Résolution concernant l'autorisation de paiement des honoraires supplémentaires de Dessau pour la gestion du projet SAEIV;
- 1.9. Règlement 09-2014 permettant le débarquement à Panama en direction de Montréal;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 11 décembre 2014;
- 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;
 - 2.2.1. Honoraires de Dessau;
- 2.3. Suivi de l'AQTIM;

3. Finances :

4. Opérations

- 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de décembre 2014;

5. Correspondance

5.1. Correspondance reçue :

- 5.1.1. Ville de Richelieu - 2014-12/ réf. : Prévisions budgétaires 2015 du CIT / Grille tarifaire 2015 du CIT / Bonification du programme d'aide gouvernemental (Fonds vert);
- 5.1.2. Ville de Chambly - 2014-12-10/ réf. : Paiement d'une quote-



part supplémentaire de 68 391 \$ au CIT CRC pour l'année 2013 / Approbation des prévisions budgétaires 2015 du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan totalisant 7 351 258 \$ et une quote-part municipale de 1 267 284 \$;

- 5.1.3. Ville de Carignan - 2014-12-10/ réf. : Résolution d'appui Fonds vert;
- 5.1.4. Ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu - 2014-12 / réf. : Autorisation de paiement du Conseil intermunicipal de transport (CIT) Chambly-Richelieu-Carignan - Service de transport en commun - Honoraires 2015 - 68 700 \$ plus taxes;
- 5.1.5. Transdev Québec inc. - 2014-12/ réf. : Cautionnement d'exécution - CIT Chambly-Richelieu-Carignan;
- 5.1.6. Ville de Chambly - 2014-12/ réf. : Demande au ministère des Transports du Québec de revoir sa position concernant les montants alloués au Programme d'aide gouvernemental (Fonds vers) en 2014;
- 5.1.7. Monsieur Gilles Meloche, président CIT Roussillon - 2014-12-17/ réf. : Accès des véhicules à deux étages au terminus centre-ville;

5.2. Correspondance envoyée :

- 5.2.1. Madame Francine Tétreault, directrice générale de Marieville - 2014-12-16/ réf. : Explication de l'augmentation des honoraires 2015;
- 5.2.2. Monsieur Michel Leboeuf, Transdev Québec inc. - 2015-01-06/ réf. : CIT Chambly-Richelieu-Carignan - Passage à l'avance;

6. Ajouts à l'ordre du jour :

- 6.1.
- 6.2.
- 6.3.

7. Varia :

- 7.1.
- 7.2.
- 7.3.

8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

9. Bienvenue aux usagers

10. Levée de l'assemblée.

1.1. 2015-001 NOMINATION DE L'EXÉCUTIF 2015

CONSIDÉRANT l'obligation d'effectuer l'élection des officiers pour l'année 2015;

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

De nommer monsieur Serge Gélinas président du conseil d'administration du CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC). Monsieur Gélinas accepte la nomination.

Il est proposé par : Monsieur Serge Gélinas
Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

De nommer monsieur David Pilon vice-président du conseil d'administration du CIT CRC. Monsieur Pilon accepte la nomination.

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé de : Monsieur Jacques Ladouceur
Et résolu à : L'unanimité



De nommer monsieur Yvon Massicotte secrétaire-trésorier du conseil d'administration du CIT CRC. Monsieur Massicotte accepte la nomination.

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault
Appuyé de : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

De nommer madame Murielle Allatt secrétaire-trésorière adjointe du conseil d'administration du CIT CRC. Madame Allatt accepte la nomination.

ADOPTÉE

1.2. 2015-002 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2015

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Appuyé par : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 15 janvier 2015 avec la modification et l'ajout des points suivants :

Que le point 1.8 soit devancé devant le point 1.4

- 6.1 Horaire jours fériés 2015;
- 6.2 Inscription au Colloque de l'AQTIM;
- 6.3 Résolution dénonçant l'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur dans l'arrondissement Sud-Ouest;

Et le dépôt des documents suivants :

- Liste des comptes payables du mois de décembre 2014;
- Résolution concernant l'autorisation de paiement des honoraires supplémentaires de Dessau pour la gestion du projet SAEIV modifiée;
- Analyse des demandes de services du mois de décembre 2014;
- Usager du CIT - 2015-01-13/ réf. : Mise en demeure;

ADOPTÉE

1.3 2015-003 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé par : Madame Anne Poussard
Appuyé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 décembre 2014 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.4 2015-004 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE DÉCEMBRE 2014

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans précise qu'au cours du mois de décembre 2014, la procuration l'autorisant, à titre de secrétaire-trésorière adjointe, à passer des contrats au nom du CIT Chambly-Richelieu-Carignan n'a pas été utilisée. Madame Allatt présente ensuite la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2014.

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser la liste des comptes à payer, ci-après, pour le mois de décembre 2014 :



COMPTES À PAYER MOIS DE DÉCEMBRE 2014						
MOIS	NOMS	DESCRIPTIONS	# FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHQ
DÉCEMBRE	ASS QC TRANSPORT INTERMUNICIPAL	NOUVELLE INSTALLATION ÉQUIPEMENT OPUS	VP-878	9 169,61 \$	9 169,61 \$	3045
DÉCEMBRE	CIT SOREL-VARENNES	FORMATION CENTRE DE SERVICE	20141219	483,58 \$	483,58 \$	3046
DÉCEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	SONDAGE SATISFACTION	900152717	7 473,38 \$		
DÉCEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	REVISION RÉSEAU LOCAL	900152724	17 246,25 \$		
DÉCEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	DÉPENSES REFACTURABLES (NOV - DEC)	900153263	879,59 \$		
DÉCEMBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	SONDAGE - ENQUÊTE A BORD	900153431	6 611,06 \$		
JANVIER 2015	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	GESTION ET INSPECTION /JANVIER 2015	900153573	38 287,81 \$		
JANVIER 2015	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	SITE INTERNET - JANVIER 2015	900153608	528,89 \$	71 026,98 \$	3047
DÉCEMBRE	STM Direction Exécutive	RECHERCHE À DISTANCE	90008425	2 705,67 \$	2 705,67 \$	3048
DÉCEMBRE	TAXI CHAMBLY INC.	SERVICE TAXIS - DÉCEMBRE	31122014	8 891,81 \$	8 891,81 \$	3049
DÉCEMBRE	TRAITEUR GOURMAND	FRAIS ASSEMBLÉE DU 11 DÉCEMBRE	7400	381,72 \$	381,72 \$	3050
DÉCEMBRE	SERGE GELINAS	ASSEMBLÉE DU 11/12/2014	PP12	283,52 \$		
DÉCEMBRE	JACQUES LADOUCEUR	ASSEMBLÉE DU 11/12/2014	PP12	47,91 \$		
DÉCEMBRE	ANNE POUSSARD	ASSEMBLÉE DU 11/12/2014	PP12	147,91 \$		
DÉCEMBRE	PATRICK MARQUES	ASSEMBLÉE DU 11/12/2014	PP12	147,91 \$	627,25 \$	DÉPÔT DIRECT
DÉCEMBRE	TRANSDEV QUEBEC INC.	TCP de Avril à juin 2014	23-20140920	(60 462,94 \$)		
DÉCEMBRE	TRANSDEV QUEBEC INC.	SERVICE - DÉCEMBRE	23-31122014	635 707,09 \$	585 244,15 \$	DÉPÔT DIRECT
TOTAL DES COMPTES À PAYER				678 530,77 \$	678 530,77 \$	

ADOPTÉE

1.5 2015-005 RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION DE PAIEMENT DES HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES DE DESSAU POUR LA GESTION DU PROJET SAEIV

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 2010-105 lors de la séance ordinaire tenue le 21 octobre 2010, mandatant la firme d'expert-conseil Dessau pour le mandat de gestion de projet et d'assistance technique au déploiement d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV) pour le transport collectif des CIT Le Richelain, Chambly-Richelieu-Carignan, Le Roussillon et la ville de Sainte-Julie pour un montant de 672 170,63 \$ réparti entre les CIT et les Villes selon une formule à être établie;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2011-092 lors de la séance ordinaire tenue le 15 septembre 2011 accordant à ISR Transit le contrat de fourniture et d'installation d'un SAEIV;

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2011-031 lors de la séance ordinaire tenue le 17 mars 2011 autorisant la signature d'un protocole d'entente relatif à l'implantation du SAEIV liant les CIT, la Ville de Sainte-Julie et les transporteurs suite au retrait du projet de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT que la durée du mandat de Dessau prévue au contrat était de 24 mois et qu'une entente a été conclue entre le Comité de pilotage regroupant des représentants des CIT et de la Ville de Sainte-Julie et Dessau pour poursuivre le mandat sur une base horaire depuis le 15 janvier 2013;

CONSIDÉRANT que le projet n'est pas complété à ce jour et que le Comité de pilotage a convenu d'une entente forfaitaire totalisant 275 000 \$ (excluant les taxes applicables) avec Dessau pour les honoraires accumulés depuis le 16 janvier 2013 et pour finaliser le projet;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser une dépense supplémentaire totale de 275 000 \$ représentant un montant de 77 000 \$ (excluant les taxes applicables), soit 28 % pour le CIT Chambly-Richelieu-Carignan au mandat déjà adjugé à la firme d'expert-conseil Dessau pour la gestion de projet et d'assistance technique au déploiement d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV). Et que cette somme serve aux activités supplémentaires passées et futures qui serviront à terminer le projet incluant le suivi offert suite à la mise en service du système.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE



1.6 2015-006 MANDAT À GESTRANS POUR LA COORDINATION DU PROJET SAEIV AU COURS DE L'ANNÉE 2015

CONSIDÉRANT que l'implantation et la mise en service du projet SAEIV demanderont plusieurs heures de travail;

CONSIDÉRANT que le Conseil reconnaît que les tâches reliées à la mise en service du projet SAEIV ne sont pas incluses dans le contrat de Société Gestrans;

CONSIDÉRANT que des ressources additionnelles s'avèrent nécessaires pour le projet SAEIV;

CONSIDÉRANT que les frais reliés à ces ressources additionnelles ont déjà été approuvés par le budget 2014;

CONSIDÉRANT que les frais de ces ressources additionnelles seront partagés entre le CIT Chambly-Richelieu-Carignan, le CIT Le Richelain, le CIT Roussillon et la ville de Ste-Julie, à parts égales;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de s'assurer de l'utilisation de ces ressources;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault

Appuyé de : Madame Anne Poussard

Et résolu à : L'unanimité

D'accorder à Société Gestrans un montant maximal, pour le CIT Chambly-Richelieu-Carignan, de 35 000 \$ (excluant les taxes applicables) pour les frais des ressources additionnelles relatives à l'implantation et la mise en service du projet SAEIV. Cette somme étant prévue au budget 2015.

ADOPTÉE

1.7 2015-007 RÉOLUTION CONCERNANT LE SERVICE À LA CLIENTÈLE POUR LA FIN DE SEMAINE

CONSIDÉRANT la résolution 2011-007 rendant permanent le service à la clientèle le samedi et le dimanche de 9h à 17h;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du CIT Chambly-Richelieu-Carignan de reconduire cette entente pour l'année 2015;

CONSIDÉRANT que ce mandat n'est pas inclus dans la convention de gestion en vigueur;

CONSIDÉRANT que les coûts pour les heures du service à la clientèle de fin de semaine sont de 5 500 \$ pour l'année 2015 (excluant les taxes applicables) payable par le CIT Chambly-Richelieu-Carignan et que ce montant a été approuvé par le budget 2015;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur

Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault

Et résolu à : L'unanimité

De reconduire l'entente rendant permanent le service à la clientèle le samedi et le dimanche de 9h à 17h pour du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 pour un montant de 5 500 \$ (excluant les taxes applicables) laquelle somme a été approuvée par le budget 2015.

ADOPTÉE

1.8 2015-008 RÉOLUTION CONCERNANT LA RECONDUCTION DU MANDAT DE L'INSPECTEUR DE RÉSEAU

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan (CIT CRC) désire poursuivre la surveillance du réseau et la qualité du service offert aux usagers;

CONSIDÉRANT la résolution 2012-051 augmentant à cinq (5) jours/semaine la présence de l'inspecteur sur le réseau du CIT CRC à compter du 1^{er} juin 2012;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du CIT de reconduire cette entente pour l'année 2015;

CONSIDÉRANT que cette dépense est prévue au budget 2015;



POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

De reconduire l'entente augmentant les services de l'inspecteur de Société Gestrans d'un (1) jour additionnel par semaine, pour un montant maximum de 21 945 \$ (excluant les taxes applicables), du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015. Cette dépense étant prévue au budget 2015.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution

ADOPTÉE

1.9 2015-009 RÈGLEMENT 09-2014 PERMETTANT LE DÉBARQUEMENT À PANAMA EN DIRECTION DE MONTRÉAL

CONSIDÉRANT les demandes des usagers pour que le débarquement à Panama soit permis sur les départs en circuit 401 en soirée;

CONSIDÉRANT le Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan souhaite répondre aux demande de ces usagers;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion de ce règlement a été donné lors de l'assemblée ordinaire du 13 novembre 2014;

CONSIDÉRANT qu'un départ sur deux en direction de Montréal entre 19h40 et 23h40 sera converti en circuit 401 afin de permettre le débarquement sur demande à Panama;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Richard Tétreault
Appuyé de : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'adoption du règlement 09-2014 permettant le débarquement à Panama pour un départ sur deux en direction de Montréal entre 19h40 et 23h40.

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 11 DÉCEMBRE 2014

Madame Laurence Clair, chargée de projet explique que la révision du réseau devra être reportée suite à la correction des temps de parcours de certains circuits. Il est rappelé que les circuits en direction de Montréal et vers Chambly doivent être allongés afin d'éliminer le déboulement quotidien nécessaire pour pallier les retards. De plus, Madame Clair expose les analyses en cours relatives à la charge à l'essieu que peuvent supporter les minibus. Lorsque les résultats seront connus et analysés, la révision du réseau local pourra être amorcée.

Madame Clair expose le détour que doivent effectuer les véhicules à l'approche du terminus centre-ville puisqu'il est désormais interdit de circuler sur la rue de l'Inspecteur. L'AMT est en pourparlers en avec la ville de Montréal pour trouver un nouveau trajet convenable. Il est précisé que ce nouveau trajet cause des retards allant de dix (10) à vingt (20) minutes et devra être considéré dans la révision des temps de parcours. Madame Murielle Allatt explique les démarches entreprises par le conseil du CIT Le Richelain pour dénoncer cette décision.

Le centre de services au centre aquatique de Chambly est maintenant en opération. Le point de vente à la bibliothèque est en service depuis le mois de décembre 2014.

2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV

Madame Laurence Clair, chargée de projet explique que la mise en service du système a débuté cette semaine avec le CIT Roussillon. Le déploiement auprès des véhicules du CIT Chambly-Richelieu-Carignan débutera à compter de lundi le 19 janvier 2015. Cette mise en service auprès des différents transporteurs permettra de visionner en temps réel plusieurs données relatives aux circuits effectués.

Monsieur Serge Gélinas précise qu'aucune entente régissant l'implication



financière du transporteur dans le système SAEIV n'a été conclue à ce jour. Madame Murielle Allatt souligne que le transporteur a expliqué à plusieurs reprises que la gestion interne de ce système l'oblige à avoir plus de personnel pour effectuer les opérations quotidiennes.

2.2.1 HONORAIRES DE DESSAU

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la ville de Chambly explique que suite à plusieurs discussions entre les représentants de Dessau, chargé du projet SAEIV et le comité de pilotage, il a été convenu que pour les activités supplémentaires réalisées ainsi que toutes activités futures jusqu'à la fin du projet, une somme de 275 000 \$ (excluant les taxes applicables) sera divisée au sein des AOT partenaires du projet. Il est demandé si le montant de 77 000 \$ que devra payer le CIT Chambly-Richelieu-Carignan est provisionné au budget 2015. Madame Murielle Allatt répond par l'affirmative.

2.3 SUIVI AQTIM

Monsieur Serge Gélinas expose ses préoccupations relatives aux bénéficiaires qui retirent le CIT Chambly-Richelieu-Carignan d'être membre de l'AQTIM.

Il est demandé qu'une analyse des avantages et des inconvénients de se retirer de cette association soit présentée au Conseil lors d'une prochaine assemblée.

3. FINANCES

Madame Murielle Allatt explique que trop d'éléments sont manquants pour que les états financiers au 31 décembre 2014 puissent être présentés.

4. OPÉRATIONS

Monsieur Michel Leboeuf, représentant du transporteur se joint à l'assemblée.

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2014

Madame Laurence Clair, chargée de projet chez Société Gestrans présente le rapport des opérations du mois de décembre 2014. Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2014), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 12,31 % comparativement à la même période en 2013. Le service de taxibus offert aux résidents de Carignan indique une augmentation de 120 % au mois de décembre. Pour la ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2014), le tableau d'achalandage indique une augmentation d'achalandage de 2,4 % en décembre. Pour la ville de Marieville, une augmentation d'achalandage de 29 % a été observée au cours du mois de décembre.

En décembre 2014, les usagers ont déposé dix-sept (17) plaintes ainsi que cinq (5) demandes de service. Finalement, deux (2) bris mécaniques ont été enregistrés en décembre. Madame Clair expose les analyses effectuées en réponse aux demandes de service reçues. La capacité du premier départ du circuit 400 le matin est discuté. Une analyse de l'achalandage de ce départ sera présentée lors de la prochaine assemblée.

Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la ville de Richelieu demande des explications au transporteur relativement à la plainte CRPL201412013 indiquant que le chauffeur a effectué son départ à l'avance. Suite aux explications du transporteur concernant la divergence entre les heures indiquées sur les différents systèmes (AMT, OPUS, SAEIV) et les explications concernant l'obligation d'obéir à la demande de recul de l'opérateur du TCV, Monsieur Pilon insiste sur le fait qu'il est impératif de statuer sur le système qui doit avoir préséance. Il précise que les départs effectués à l'avance sont indéfendables auprès de la clientèle et que les chauffeurs doivent être conscients de cette réalité. Les retards peuvent être causés par plusieurs facteurs hors du contrôle des chauffeurs, toutefois les départs ou passages à l'avance ne doivent plus se produire. Il est proposé que la procédure de recul ainsi que les règles du terminus centre-ville soient affichés à l'attention des usagers et qu'il y soit indiqué clairement que le terminus centre-ville est régi par l'AMT et que les plaintes relatives aux règlements du terminus doivent leur être adressées.

Il est suggéré que l'ensemble des questionnements du CIT relativement aux installations et au fonctionnement de l'agence métropolitaine de transport soient transmises à l'AMT et qu'un représentant soit invité à venir offrir les explications requises lors d'une assemblée du CIT Chambly-Richelieu-Carignan.

Madame Clair présente une mise en demeure reçue suite à un bris mécanique survenu le 19 décembre 2014. Plusieurs actions ont été prises par le chauffeur afin de corriger la situation rapidement et compléter le circuit, malgré tout, les



usagers sont arrivés au terminus centre-ville avec vingt-huit (28) minutes de retard, ce qui leur a fait manquer leur départ de train. Pour cette raison les usagers demandent un dédommagement de 435 \$.

Suite à l'analyse des détails de l'évènement, il est convenu que cette plainte est jugée non recevable puisque tous les efforts ont été faits pour régler la situation et que le bris a été réglé à l'intérieur de la période indiquée au contrat. Une correspondance sera transmise au plaignant les informant de la décision du Conseil.

Monsieur Michel Leboeuf quitte l'assemblée.

5. CORRESPONDANCE

5.1 Correspondance reçue :

- 5.1.1 Ville de Richelieu - 2014-12/ réf. : Prévisions budgétaires 2015 du CIT / Grille tarifaire 2015 du CIT / Bonification du programme d'aide gouvernemental (Fonds vert);
- 5.1.2 Ville de Chambly - 2014-12-10/ réf. : Paiement d'une quote-part supplémentaire de 68 391 \$ au CIT CRC pour l'année 2013 / Approbation des prévisions budgétaires 2015 du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan totalisant 7 351 258 \$ et une quote-part municipale de 1 267 284 \$;
- 5.1.3 Ville de Carignan - 2014-12-10/ réf. : Résolution d'appui Fonds vert;
- 5.1.4 Ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu - 2014-12 / réf. : Autorisation de paiement du Conseil intermunicipal de transport (CIT) Chambly-Richelieu-Carignan - Service de transport en commun - Honoraires 2015 - 68 700 \$ plus taxes;
- 5.1.5 Transdev Québec inc. - 2014-12/ réf. : Cautionnement d'exécution - CIT Chambly-Richelieu-Carignan;
- 5.1.6 Ville de Chambly - 2014-12/ réf. : Demande au ministère des Transports du Québec de revoir sa position concernant les montants alloués au Programme d'aide gouvernemental (Fonds vers) en 2014;
- 5.1.7 Monsieur Gilles Meloche, président CIT Roussillon - 2014-12-17/ réf. : Accès des véhicules à deux étages au terminus centre-ville;

5.2 Correspondance envoyée :

- 5.2.1 Madame Francine Tétreault, directrice générale de Marieville - 2014-12-16/ réf. : Explication de l'augmentation des honoraires 2015;
- 5.2.2 Monsieur Michel Leboeuf, Transdev Québec inc. - 2015-01-06/ réf. : CIT Chambly-Richelieu-Carignan - Passage à l'avance;

6 AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

6.1 2015-0010 HORAIRE DES JOURS FÉRIÉS 2015

CONSIDÉRANT que le vendredi saint est le 3 avril 2015, le lundi de Pâques le 6 avril 2015, la Journée nationale des patriotes est le lundi 18 mai 2015, la fête de la St-Jean-Baptiste est le mercredi 24 juin, la fête nationale du Canada est le mercredi 1^{er} juillet 2015, la fête du travail est le lundi 7 septembre et l'Action de Grâce est le lundi 12 octobre 2015;

CONSIDÉRANT que l'achalandage du CIT Chambly-Richelieu-Carignan est moins élevé lors de ces journées fériées;

CONSIDÉRANT que lors de ces journées, les services seront modifiés de la façon suivante :

- Vendredi Saint : service du samedi bonifié;
- Lundi de Pâques : service du samedi bonifié avec l'utilisation d'un véhicule doubleur durant la pointe am et pm;
- Journée des Patriotes : service du samedi;
- St-Jean-Baptiste : service du samedi;
- Fête Nationale : service régulier;
- Fête du travail : service du samedi;
- Action de Grâce : service du samedi;



POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Madame Anne Poussard
Appuyé de : Monsieur Jacques Ladouceur
Et résolu à : L'unanimité

De modifier le service offert lors des jours fériés du vendredi saint le 3 avril 2015, du lundi de Pâques le 6 avril 2015, de la Journée nationale des patriotes le lundi 18 mai 2015, de la fête de la St-Jean-Baptiste le mercredi 24 juin, de la fête nationale du Canada le mercredi 1^{er} juillet 2015, de la fête du travail le lundi 7 septembre et de l'Action de Grâce et le lundi 12 octobre 2015 puisque l'achalandage du CIT Chambly-Richelieu-Carignan lors de ces journées fériées est à la baisse.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

6.2 2015-011 RÉSOLUTION CONCERNANT LES INSCRIPTIONS AU COLLOQUE DE L'AQTIM

CONSIDÉRANT que le 21^e Colloque annuel de l'AQTIM aura lieu les 3, 4 et 5 juin 2015 à l'Estérel Suites, Spa et Lac;

CONSIDÉRANT que trois (3) membres du Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan désirent participer au colloque 2015 de l'AQTIM;

CONSIDÉRANT que les frais d'inscription pour le colloque sont de 475 \$ (excluant les taxes);

CONSIDÉRANT que les frais pour la réservation d'une chambre d'hôtel sont de 169 \$ / nuit en occupation simple et double (excluant les taxes);

CONSIDÉRANT que les frais de transport seront également remboursés;

CONSIDÉRANT que les frais reliés à cette dépense ont déjà été approuvés par le budget 2015;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé de : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'inscription de trois (3) membres du Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan au colloque de l'AQTIM 2015.

Que le CIT rembourse les frais raisonnablement encourus à cette fin sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

6.3 2015-012 RÉSOLUTION DÉNONÇANT LA DÉCISION DE CIRCULER SUR LA RUE DE L'INSPECTEUR

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan est membre de l'agence métropolitaine de transport (AMT);

CONSIDÉRANT que ni le CIT Chambly-Richelieu-Carignan, ni l'AMT n'ont été informés des discussions ayant mené à l'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur situé dans l'arrondissement Sud-Ouest;

CONSIDÉRANT qu'afin de favoriser une synergie adéquate dans la gestion du transport collectif, chacun des collaborateurs doit faire preuve de partenariat;

CONSIDÉRANT que l'appui des organismes de transport de la Couronne Sud est demandé pour la dénonciation de cette décision;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Appuyé de : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

De dénoncer la décision interdisant le passage des véhicules autobus sur la rue de l'Inspecteur, au sud de Notre-Dame dans l'arrondissement Sud-Ouest.

De demander l'appui des organismes de transport de la Couronne Sud pour la dénonciation de cette décision.

Que soit transmis à la Communauté métropolitaine de Montréal, à la direction de l'agence métropolitaine de transport ainsi qu'au maire de l'arrondissement Sud-Ouest la résolution demandant le retrait de cette interdiction.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.



ADOPTÉE

7. VARIA

8. 2015-013 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 19 février 2015 à 19h30 au centre administratif de Chambly.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Trois (3) usagers sont présents. Monsieur Jean-Pierre Daneau, résident de la ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu est présent par intérêt aux affaires municipales. Il mentionne que peu de service est offert aux usagers de sa municipalité. Il donne l'exemple d'une municipalité de la Beauce qui a fait l'acquisition d'un minibus et offre du service à ses résidents vers une municipalité voisine. Il lui est suggéré de s'adresser au conseil municipal de Saint-Mathias pour l'ajout de service puisque ces élus municipaux qui ont les pouvoirs de décision sur le service offert.

Madame Marielle Paquin résidente de Chambly utilise le transport collectif depuis vingt (20) ans. Elle précise qu'une période d'adaptation lui a été nécessaire lors de la mise en place du nouveau réseau. Le circuit 12 qu'elle utilise habituellement connaît des ratés depuis quelques semaines. Récemment, aucun véhicule n'est passé et ce à plusieurs reprises. Par contre durant son temps d'attente, plusieurs autres circuits dont les véhicules semblaient vides sont passés. Son époux demande pourquoi ces véhicules vides ne peuvent modifier leur trajectoire et effectuer le circuit 12. Les explications pertinentes leurs sont offertes. Madame Laurence Clair suggère de communiquer rapidement avec le service à la clientèle en cas de retard d'un véhicule. Les agents pourront l'informer sur la position du véhicule ou des causes et du temps de retard.

Il est demandé la raison pour laquelle les circuits ne circulent pas dans les deux (2) sens. Monsieur Serge Gélinas expliquent que le Conseil a fait le choix de faire circuler certains circuits locaux dans une seule direction afin d'en réduire les coûts puisque l'ajout de départs dans le sens inverse peut s'élever à 500k annuellement.

Il est précisé qu'une révision du réseau local aura lieu au cours de l'année 2015 et que l'ajout de service dans le nouveau secteur du golf est prévu. Les modifications prévues répondront certainement plus adéquatement à son besoin en transport.


10. 2015-014 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 15 janvier 2015 à 21h15.

ADOPTÉE


Serge Gélinas
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier